

Présents :

Mairie : Mesdames Maryse Bernaert, Anita Plumart, conseillères municipales Monsieur Mathieu Triquet, conseiller municipal, Monsieur Pascal Noyon, Maire de Felleries

D.D.E.N.: Madame Chantal Naert

Délégués de parents : Ludivine Bersot, Karine Bruyère.

Professeurs des écoles : Mesdames Adèle Lefèbvre, Alice Dehen, Messieurs Thomas Boreux, Edouard Neut

Directeur de l'école : Monsieur Jocelyn Somon

Excusées : Mesdames Natacha Martin, Alexandra Daimé, Perrine Leplat

1) Les effectifs

- Stabilité pour l'année à venir.
- Les classes par niveau : CM1/CM2, CE2, TPS/PS/MS
Les niveaux des 2 autres classes sont en réflexion mais les GS vont devoir remonter sur l'école élémentaire. Cette remontée pédagogique est récurrente car les effectifs des classes d'âge ne sont pas constants. La venue de cette classe supplémentaire implique une réorganisation structurelle des NAP. En effet, il ne sera possible d'utiliser qu'une seule salle pour les activités périscolaires. Ce réaménagement ouvre une fois de plus le débat sur le regroupement pédagogique des classes de maternelle et d'élémentaire en un seul lieu.

2) Les NAP

- **Les objectifs :** proposer des activités culturelles artistiques et sportives aux enfants, développer leur curiosité intellectuelle.
- **La fréquentation**
 - En maternelle : un groupe d'une douzaine d'enfants, l'effectif est constant et constitué des mêmes élèves.
 - En école primaire : 40 enfants sur 72 ont bénéficié des NAP. En moyenne, 24 enfants par jour les fréquentent. Deux groupes sont constitués, les 6/7 ans et les 8/10 ans.
 - Les inscriptions : un tableau à rendre les vendredis pour la semaine suivante
- **Un premier constat**
 - ✓ le fonctionnement interne :
 - la fréquentation des NAP tend vers le fonctionnement d'une garderie car la fréquentation des élèves n'est pas régulière. Les projets sont donc difficiles à finaliser.
 - Les enfants sont énervés et fatigués car ils n'ont plus de récréation l'après-midi.
 - La majorité des enfants perçoivent les NAP comme une garderie. Ils n'écoutent pas, ont des difficultés à se concentrer. Il arrive donc fréquemment que les activités soient bâclées.
 - ✓ Le fonctionnement administratif :
 - Un manque de rigueur dans les inscriptions aux NAP, cantine et garderie de la part des parents d'élèves.
 - Des retards de paiement des NAP.
 - Une méconnaissance des compétences de chacun concernant ces services.
- **Des propositions pour améliorer ce fonctionnement.**
 - Une inscription par période et payable d'avance en 2015/2016.
 - Un rappel des compétences de chacun : cantine, NAP et garderie sont des services municipaux. L'école aide au fonctionnement (distribution et ramassage des grilles d'inscription).
 - Une sortie à 15h25 afin de donner 5 minutes supplémentaires de récréation aux enfants.

3) Les projets à venir

- **Le parcours du cœur vendredi 3 avril :** des olympiades seront organisées par l'école. 14 ateliers sportifs seront proposés. Pour ce faire, l'école aura besoin de bénévoles afin de tenir les différents ateliers. Une réunion aura lieu courant mars afin de l'organiser. La commune propose le terrain de camping comme lieu d'animation.
- **La fête de la Boissellerie :** l'école participera au vernissage de l'exposition le dimanche 12 avril (chorale et exposition sur l'éléphant Jenny) à la salle Gaston Locmane. L'exposition sera présente pour la fête de la Boissellerie la semaine suivante.
- **Les écoles fleuries**
- **La soirée théâtre le vendredi 24 avril** organisée par la classe de CM1/CM2. Les bénéfices de cette soirée seront destinés au projet « classe de neige ».
- **Le voyage d'étude au Cateau Cambrésis le 18 avril** pour les élèves de MS à CM2.

Une demi-journée sera consacrée à la visite du musée Matisse. Les élèves bénéficieront d'un atelier de création artistique ; l'autre demi-journée verra les élèves visiter la maison familiale de Matisse ou participer à une chasse au trésor au sein de la ferme pédagogique du Bois Vaillant.

Concernant les TPS et PS, aucune décision n'a encore été prise. Plusieurs pistes ont été évoquées : musée du verre, ValJoly, animation en forêt de Raismes...

- **La fête des écoles le samedi 20 juin: une fête médiévale** en association avec l'Ecomusée. Monsieur Cedric Garbe, responsable de l'écomusée, a proposé l'intervention d'une troupe de reconstitution médiévale et aimerait en faire profiter l'école. L'idée est donc de transformer l'école en lieu médiéval avec costume, danse et repas. L'implication de tous serait idéale.
- **Un voyage de fin de cycle 3 pour les élèves de CM2** sera organisé hors temps scolaire. Une aide financière auprès de l'Amicale Laïque pourra être demandée.
- **Une classe de neige qui aura lieu en janvier 2015** : 21 enfants sur 23 sont au départ. Ce voyage est organisé en collaboration avec l'Amicale Laïque, la commune, l'AEFF et les familles. La classe de CM1/CM2 partira avec la classe de CM2 d'Avesnelles dirigé par Monsieur Samuel Naert.

4) Les subventions

- ✓ Fournitures scolaires : un dépassement de 2 000€ a été observé l'année dernière par un manque de maîtrise budgétaire de la part de Monsieur Somon et de la mairie. Monsieur Somon s'en excuse et expose les raisons :
- Une gestion partagée des factures donc difficile à maîtriser.
- Une commande envers la Communauté de Commune faite à l'aveugle (sans connaissance des tarifs) très tard dans l'année.
- La prise en charge sur le budget fourniture des traites de la photocopieuse et des photocopies sans que Monsieur Somon ne soit mis au courant. Monsieur Somon explique d'ailleurs que le changement de contrat a eu lieu durant la période électorale ce qui n'a pas facilité la communication.

Autre problème : le non respect du petit matériel scolaire par les élèves. Les enseignants ont remarqué que les élèves consommaient et gaspillaient stylo, colle, gommes. Un avenant sera donc ajouté au règlement d'école concernant les fournitures scolaires. Voici une proposition qui sera encore débattue lors du dernier conseil d'école. « Chaque élève devra avoir sa propre trousse avec le matériel de base ainsi qu'un cahier de texte ou agenda »

- ✓ La subvention transport qui se monte à 15€ par enfant.
- ✓ La prise en charge du transport pour se rendre à la piscine.
- ✓ La subvention classe de neige de 150€ par élève.
- ✓ La subvention transport de 105€ pour l'action « Altadrogue ».
- ✓ La subvention de 690€ pour le spectacle de Noël « Balomômes » par l'AEFF
- ✓ La subvention « escrime » de 690€ attribuée par l'Amicale Laïque

5) Le pôle technologique de l'école

- ✓ Téléphonie
- la ligne téléphonique dans la classe de Monsieur Neut fonctionne mais il faut une prise de courant à côté.
- Vérifier la ligne téléphonique en maternelle et/ou un nouveau téléphone
- ✓ Informatique :

Actuellement, par souci économique, le site école a fusionné avec le site mairie. Mais cette fusion est actuellement un échec tant au point de vue technique que pédagogique. De nombreux problèmes persistent et rendent le site mairie inutilisable : Pour y remédier, il faudrait mettre en place une gestion rigoureuse du pôle informatique.

Quels sont les problèmes ?

- Le site mairie n'est pas protégé par le serveur Kwartz(liste noire) et est donc dangereux pour les élèves.
- l'accès est libre et ne demande pas de mot de passe,
- Les bureaux ou fonds d'écran changent du mercredi au jeudi, des barres d'adresse ou moteur de recherche sont téléchargés par mégarde par les utilisateurs ce qui ralentit les machines.
- les ordinateurs ne sont toujours pas reliés au photocopieur malgré de nombreuses relances

La gestion rigoureuse demanderait donc :

- la mise en réseau effective sous serveur Kwartz avec accès par mot de passe et protection par liste noire.
- La mise en réseau effective du photocopieur.
- un contrôle plus sévère le mercredi ce qui passe par une redéfinition des objectifs du club informatique. Un club informatique, pour faire quoi ?
- Une maintenance régulière des ordinateurs afin d'homogénéiser les bureaux, les logiciels utilisés.

6) Les comptes AEEF

Bilan de l'année 2014 :

Postes	Entrées	Sorties
subventions	2077.50	
manifestations	3119.46	
actions de financement	3411.70	
transport		2422.00
visite/sorties/spectacle		1921.80
matériel		843.22
alimentation		1526.21
Dons AEEF	852.00	
Photocopieur		319.21
frais bancaires		88.20
assurances		114.28
	9460.66	9941.55
Résultats	Déficit de 480,89€	

Aujourd'hui, sur le compte de l'AEEF, 2 700.42€

7) Questions diverses

- Parking en maternelle : les parents peuvent utiliser le parking en maternelle s'ils arrivent ¼ d'heure plus tôt et repartent ¼ d'heure plus tard, et ceci pour raison de sécurité. Ce règlement est affiché en maternelle. Il est donc demandé à chacun de le respecter et aucune exception ne sera tolérée.
Pour revenir sur le stationnement, oui, il y a bien des problèmes car une concentration de voitures se garent autour de la salle des fêtes. Mais des solutions existent : venir à l'école à pied, se garer sur la place (5' pour relier l'école), se garer correctement et intelligemment en respectant le code de la route.
Des aménagements sont en projet mais il faut être patient car ils demandent des subventions.
- Il a été demandé aux enseignants de respecter davantage les horaires d'entrées et sorties d'école. Monsieur Somon assure que l'équipe fera des efforts en ce sens.